



BSV n°26 – 29 août 2018

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVESp2

Ravageurs : infestation généralisée de teignes et augmentation des cas de rhizopus

Maladies : conditions favorables à l'évolution de la cercosporiose.

1 | Teignes

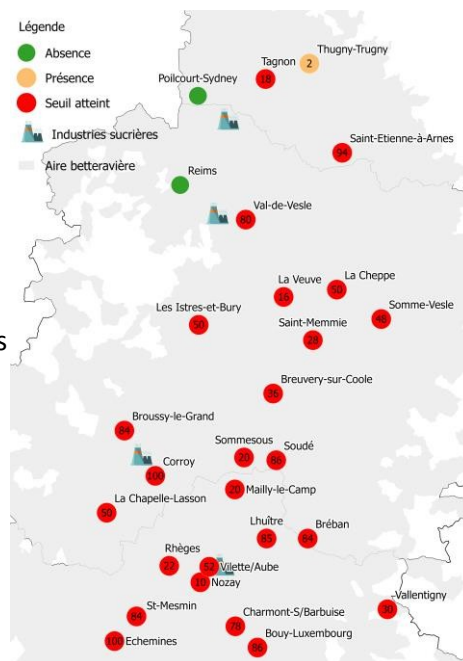
Observations

93 % des parcelles sont toujours concernées par la présence de teignes.

La pression reste stable par rapport à la semaine dernière. Les taux d'infestations varient de 2 à 100 % de plantes touchées pour une moyenne de 55 %.

La cartographie du réseau d'observation montre que 89 % des parcelles présentent des fréquences d'infestation supérieures au seuil de risque.

Symptômes de teignes : ces chenilles très mobiles d'environ 1 cm de long se développent dans le cœur du bouquet foliaire. On observe un noircissement des jeunes feuilles qui forment un amas pulvérulent. La présence de fils soyeux est synonyme de leur activité.



Suite aux morsures précoces de teignes et aux températures estivales caniculaires, la présence de rhizopus augmente. Les cas identifiés ont doublé cette semaine pour atteindre plus de 20 % du réseau.

Symptômes de rhizopus : ce champignon provoque un flétrissement du feuillage allant jusqu'à sa destruction. Le pivot prend une couleur noirâtre zébrée de zones plus claires à partir du collet. Ensuite une pourriture molle se propage du collet vers la pointe en dégageant une forte odeur de « vinaigre ». Un feutrage blanc peut aussi être visible sur le collet.

La perte de productivité peut être importante. Le stockage prolongé des betteraves contaminées sera synonyme de problème potentiel de conservation pour l'ensemble du silo.



Seuil indicatif de risque

Le seuil est de 10 % de plantes présentant des dégâts frais et/ou des chenilles vivantes.

Analyse de risque

Les morsures de teignes peuvent ralentir le renouvellement du feuillage et par conséquent la croissance de la culture. Par contre, les températures actuelles ne sont plus favorables au développement de rhizopus.

2 | Autres parasites

Observations

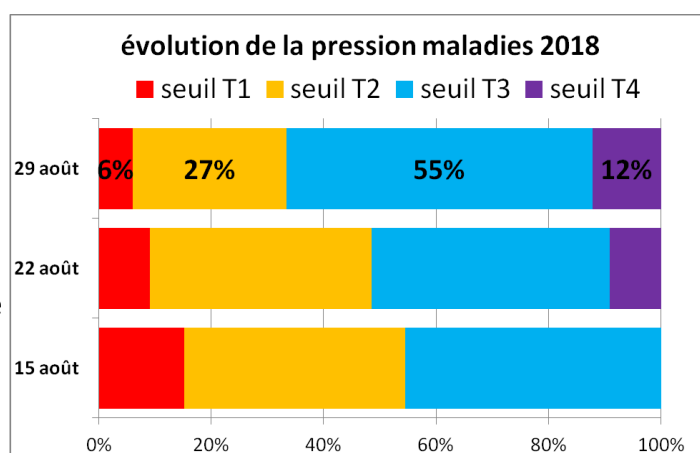
- La parcelle de Sommesous dans la Marne signale des perforations de noctuelles défoliatrices sur 2 % des plantes.
- Une faible infestation de pégomyses (5% des plantes) est recensée sur le site de Vallentigny dans l'Aube.
- Quelques rares symptômes de bactérioses du genre pseudomonas sont observés sur deux parcelles de la Marne: Sommesous et La Chapelle Lasson.

3 | Maladies du feuillage

Observations





Globalement, le retour d'humidité ponctuel favorise la progression de la maladie sur l'ensemble de la région. L'évolution des fréquences de feuilles touchées est fonction de l'environnement agro-climatique de chaque parcelle.

- La cercosporiose est l'unique maladie observée cette semaine.
- Dans 6 % des situations, la pression est contenue au seuil de risque T1.
- 27 % des parcelles restent au niveau de risque T2.
- Les fréquences d'apparition pour seuil de risque T3 sont atteintes pour 55 % du réseau.
- Un nouveau site dépasse cette semaine le seuil de risque T4 portant ces situations à 12 % du réseau.



Seuil indicatif de risque

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes	 oïdium	 cercosporiose	 rouille	 ramulariose
2 ^{ème} intervention	30 %	20 %	40 %	20 %
3 ^{ème} intervention	30 %	25 %	40 %	25 %
4 ^{ème} intervention	30 %	25 %	40 %	25 %

Analyse de risque

Actuellement, l'humidité ponctuelle et la douceur sont favorables à l'expression de la cercosporiose. La gravité finale de la maladie sera dépendante de la date de récolte et des sensibilités variétales. Maintenir la surveillance jusqu'à la première décade de septembre notamment pour les récoltes tardives afin d'identifier l'évolution propre à chaque parcelle.

Cette cartographie présente le niveau de risque pour chaque site en fonction de sa date de récolte et les fréquences de feuilles concernées par la cercosporiose des 9 parcelles suivies du 27 au 28 août 2018

Légende

● Seuil T1 atteint

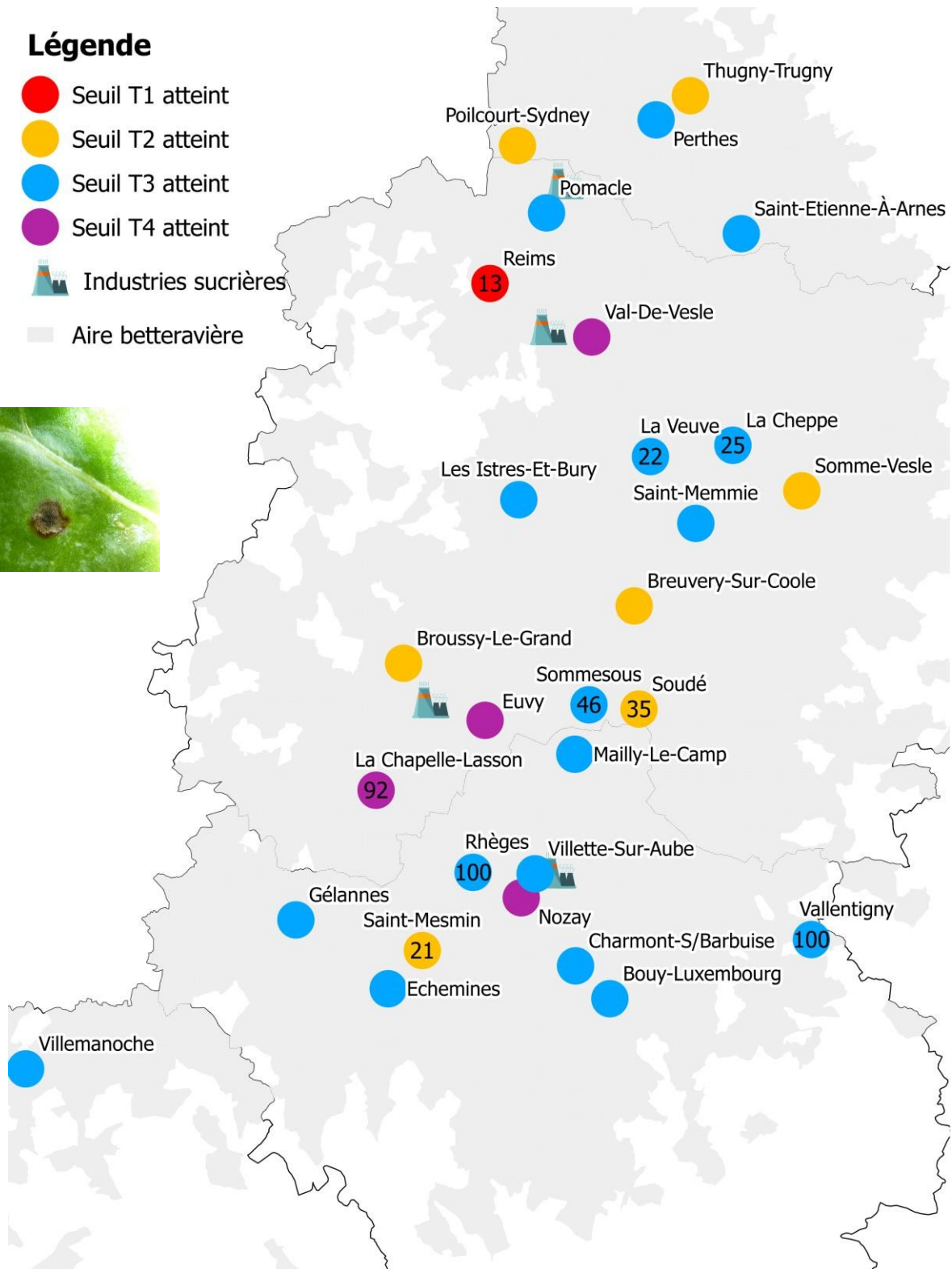
● Seuil T2 atteint

● Seuil T3 atteint

● Seuil T4 atteint

🏭 Industries sucrières

☐ Aire betteravière



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST, SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Acolyance - Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD - FREDONCA – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Champagne-Ardenne, ITB et Terres Inovia.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements :

Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :
<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.